



Marseille, le 06 décembre 2016

M. Jacolot Benestan Alain
Directeur de l'EIC PACA
Bâtiment Quai 19
Esplanade St Charles
13232 Marseille Cedex 1

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

La CGT des Cheminots PACA a déposé une Demande de Concertation Immédiate le 25 novembre 2016 pour laquelle nous avons été reçus lundi 28 novembre 2016.

Celle-ci n'a pas permis de résoudre les points de désaccords suivants :

- la situation de l'emploi, des congés refusés,
- la suppression de 4 postes en gare de Laragne,
- les mesures prises pour éviter les agressions (exemple : agressions verbales en gare de Pas des Lanciers) notamment l'arrêt de la déshumanisation des gares.

Aussi, conformément à l'article L 2512-2 du Code du travail, le secteur CGT des cheminots PACA, vous dépose un préavis de grève du lundi 12 décembre 2016 à 19h00 au mercredi 14 décembre à 08h00.

Ce préavis couvre l'ensemble des personnels de l'EIC PACA et ceux amenés à les remplacer.

Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la CGT
Laurent Delours